

MAIRIE DE LE BIOT

18 Route de l'Eglise
74430 LE BIOT
04.50.72.12.06
accueil@lebiot.fr

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux sont convoqués
à la réunion du Conseil Municipal :

LUNDI 31 AOÛT 2026

A 19h00

Salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 03 juillet 2026

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1 Désignation d'un référent « incendie et secours »

2.2 Désignation d'un référent « sécurité routière »

3. FINANCES

3.1 Budget principal : Etalement des charges financières

3.2 Budget eau et assainissement : Etalement des charges financières

4. TRAVAUX

4.1 Projet de réfection de la toiture et du ravalement de façades du bâtiment communal « Lys Martagon »

5. FONCIER

5.1 Etude d'une proposition d'acquisition de la parcelle communale divisée et cadastrée A2181

6. RESTAURATION SCOLAIRE

6.1 Approbation de la convention de prestation de service avec la société TAF 74 pour l'année 2026 – 2027

7. Décisions prises par le Maire en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal
(article L2122-22 du CGCT)

8. QUESTIONS DIVERSES

Le Biot le 26 août 2026

Le Maire
Yann MORAND

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE LE BIOT' in 'HAUTE SAVOIE'. Overlaid on the stamp is a large, bold, black handwritten signature, which appears to be 'Yann MORAND'.